

COMMUNIQUÉ



En mars, le covoiturage « domicile-travail » se fait à moindre coût grâce à m2A !

Laboratoire européen des mobilités et Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'engage pour l'avenir de son territoire en favorisant l'usage des mobilités douces et partagées, avec notamment le développement du covoiturage, en partenariat avec BlaBlaCar Daily. Pour y parvenir, m2A lance une nouvelle campagne pour le mois de mars 2025 en prenant en charge tous les trajets des passagers.

Ainsi, du 1^{er} au 31 mars, tous les trajets des passagers seront gratuits et les conducteurs toujours rémunérés 2€ à 3€ pour chaque passager transporté, pour les trajets « domicile-travail » ayant pour origine ou destination l'une des 39 communes de l'Agglomération. C'est le « Printemps du covoiturage » !

Le covoiturage « domicile-travail » soutenu par m2A

Pour Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), le développement du covoiturage est un enjeu car il a un impact significatif sur la réduction de la consommation d'énergie et sur la baisse du trafic, en phase avec les ambitions de son Plan Climat Nouvelle Donne. Il s'agit également d'une solution intéressante pour répondre aux besoins de mobilité dans les territoires peu denses et mal desservis.

Pour atteindre cet objectif de développement du covoiturage, m2A a œuvré pour la mise en place d'une solution partagée à l'échelle du Haut-Rhin (11 EPCI mobilisés à ce jour), via l'application BlaBlaCar Daily, et en partenariat avec les entreprises.

En effet, chaque jour dans l'Hexagone, près de 114 millions de déplacements sont effectués en voiture, dont 30% pour un motif professionnel. Ce mode de transport est à l'origine de 15% des émissions de gaz à effet de serre en France ; c'est pourquoi le covoiturage est un levier essentiel face aux enjeux de sobriété énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ainsi, m2A a également souhaité soutenir le covoiturage en finançant les trajets de courte distance (entre 2 et 80 kilomètres) sur les déplacements « domicile-travail » :

- **le conducteur reçoit une compensation de 2€ à 3€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue,**
- **pour les passagers, les trajets ne coûtent que 0,50 € grâce au soutien de m2A.**

Le covoiturage est donc une opportunité pour améliorer la qualité de vie et répondre aux enjeux de la mobilité du quotidien avec des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques pour tous !

m2A a également choisi de mettre en place deux campagnes par an pour tester le service et voyager gratuitement : le « Printemps du covoiturage » en mars et la « Rentrée du covoiturage » en septembre.

Pour le « Printemps du covoiturage », du 1^{er} au 31 mars 2025, tous les trajets sont gratuits pour les passagers grâce au soutien de m2A. Les conducteurs continuent de recevoir la compensation habituelle de 2€ à 3€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue.

Une simple application BlaBlaCar Daily pour faciliter le covoiturage

Le fonctionnement est très simple :

1. Télécharger l'application BlaBlaCar Daily

Conducteurs et passagers téléchargent l'application sur App Store ou sur Google Play et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail, ainsi que leur planning pour la semaine.

2. Choisir le covoiturage proposé

L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

Plus d'information sur m2a.fr

Contact Presse m2A : Orlane Foucault · 06 45 86 16 47 · orlane.foucault@m2a.fr